

UNE FRANÇAISE DE L'ÉTRANGER PREMIÈRE PARLEMENTAIRE DE FRANCE

- ASSEMBLÉE CONSULTATIVE D'ALGER 1943-1945 -

MARTHE SIMARD (1901-1993)



Photo de Yousuf Karsh

« A Madame Simard, Française d'élite qui va représenter ici tant de bonnes, braves, fidèles Françaises, leurs souffrances et leurs espérances. Respectueusement. »

Charles de Gaulle, Alger, 1943

11 mars 2011. Pour la toute première fois, une place de Paris porte le nom d'une Française de l'étranger, Marthe Simard. Si cette franco-québécoise, résistante de la première heure, jusqu'alors largement inconnue du grand public, méritait un tel honneur, ce n'est pas seulement en raison du caractère hors norme de son destin, mais aussi et surtout pour la modernité de son message.

Fondatrice et animatrice du tout premier comité de la France Libre à l'étranger, Marthe Simard s'est battue pour faire triompher au Canada et ailleurs une certaine idée de la France. Engagée au quotidien dans le soutien à la Résistance, porteuse de la voix d'une France fière, courageuse et insoumise, elle a largement contribué au soutien apporté par les Canadiens au Général de Gaulle et à l'effort de guerre.

Toute première femme à être nommée à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger en 1943, élue par le Comité national de la Résistance intérieure pour y représenter les mouvements de l'étranger, elle s'est appliquée à souligner la nécessité de cimenter les liens intellectuels et spirituels entre la France et l'étranger par les échanges d'enseignants et d'étudiants, l'envoi de livres, et l'engagement au quotidien des Français y résidant. Aujourd'hui, plus que jamais, à la suite de Marthe Simard, la France a besoin de ses expatriés pour le rayonnement de sa langue, de sa culture et de ses valeurs républicaines et humanistes.

Française de l'étranger, Marthe Simard a contribué de manière décisive à l'octroi de droits civiques et politiques aux femmes. La nomination de cette femme à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, un an avant que les Françaises n'obtiennent le droit de vote, a été un grand pas vers la participation féminine aux affaires politiques. Ses discours devant l'Assemblée consultative provisoire d'Alger et ses prises de position dans la presse ont fait mûrir le débat sur le rôle politique des femmes. Forte de son vécu dans un Canada ayant déjà ouvert le droit de vote aux femmes en 1919, elle a œuvré pour faire entrer la France dans la modernité politique.

Marthe Simard nous rappelle aussi l'impérieuse nécessité de l'éthique dans les affaires publiques. Son ascension politique portée par la Résistance, son retour dans l'ombre dès la Libération, lorsqu'elle a estimé son « devoir accompli », ses appels au renouvellement des élites et son insistance sur la nécessaire exemplarité des représentants de la France, sur notre territoire comme l'étranger, sont autant de jalons que cette grande dame, oubliée de la République, nous laisse pour construire l'avenir.

Joëlle Garriaud-Maylam
*Sénateur des Français
établis hors de France*

DE L'ALGÉRIE AU QUÉBEC, LE PARCOURS D'UNE GRANDE DAME

Marthe Marie Amélie Angèle Caillaud, voit le jour le 6 avril 1901 à Bordj-Ménaïel dans une Algérie alors française.

Fille de l'avocat Edouard Caillaud, descendant d'une famille savoyarde établie en Algérie depuis quatre générations et d'Emma Paoli, une infirmière originaire de Corte dont le grand-père avait été exilé sous Napoléon III, Marthe se marie en juillet 1920 avec Socrate Bastenti dont elle aura une petite fille, Yahne. Devenue veuve peu après, elle rejoint ses parents à Bougie puis les suit à Douai où son père a été nommé en 1928 juge d'instruction avant d'y devenir président du Tribunal civil.

Elle rencontre à Bercq-Plage le docteur André Simard, éminent chirurgien québécois, professeur à l'Université Laval, petit-fils de l'ancien Premier ministre québécois Félix-Gabriel Marchand et neveu du sénateur Raoul Dandurand, représentant du Canada à la Société des Nations. Elle l'épouse le 23 juin 1932 en l'église Saint-Ferdinand des Ternes à Paris et part avec sa petite fille le rejoindre au Québec. Elle entre ainsi dans l'une des plus anciennes familles canadiennes d'origine française. André Simard est en effet un descendant de Noël Simard, un des tout premiers colons français venus s'établir au Québec en 1657. Trois cents ans plus tard, en 1957, on dénombrait en Amérique du Nord plus de 15 000 descendants directs, quasiment tous francophones, de Noël Simard...

Son mariage l'introduit dans la meilleure société québécoise où elle est vite très appréciée. Les Français sont alors très rares au Québec, une centaine à peine. Son ouverture aux autres et à la culture de son pays d'accueil ainsi que sa vivacité d'esprit lui permettent d'être un trait d'union entre ses deux patries, celle d'origine et celle d'adoption, de mieux faire connaître et aimer cette France lointaine et pourtant si proche. « *Le respect et l'amour de la France au Canada sont portés à une telle intensité que les Français, sceptiques par excellence, en sont touchés en retour* » écrit-elle.

Lorsque la guerre avec l'Allemagne nazie éclate en 1939, Marthe Simard s'organise avec son mari pour soutenir l'effort de guerre. Elle crée une association de soutien aux soldats au front, *L'Entraide aux combattants de langue française*, et envoie à leurs familles des colis de vivres et de médicaments.

La nouvelle de la défaite de 1940 est pour elle et ses amis canadiens une catastrophe, « *accueillie au Canada avec une tristesse et une incrédulité que l'on ne peut imaginer* ».

Elle-même ne peut s'y résoudre. « *Le chagrin touche souvent à la révolte et j'étais encore sous l'influence calmante du fameux : « Je crois au miracle... », de M. Paul Reynaud. Mon chagrin était fait de honte et de colère, mes larmes étaient brûlantes* » écrira Marthe Simard vingt ans plus tard.

Son mari lui assure pour tenter de la consoler que « *rien n'est fini, l'armée française ne se rend pas comme ça, c'est impossible (...) tu sais bien que la France est trop riche en valeurs militaires et civiques pour accepter ainsi une capitulation alors qu'il y a les colonies ! Il va surgir un porte-drapeau...* ».

Un nom est bientôt lancé sur les ondes. Celui d'un général inconnu, un dénommé Charles de Gaulle. L'honneur de la France est « *piétiné mais encore existant* ».

LA RÉSISTANTE FRANCO-CANADIENNE

« PLUTÔT MOURIR DANS L'HONNEUR QUE VIVRE DANS LA HONTE »

Le soir même de l'Appel du 18 Juin du Général de Gaulle, recevant quelques amis chez elle, au 59 rue d'Auteuil, elle leur propose de fonder un « Comité France Libre » de l'extérieur, ce qui fut décidé séance tenante. Elle en assumera la présidence. Ce sera le tout premier dans le monde. Engagée de la première heure, dans la Résistance extérieure, « *Pour Marthe Simard il n'y avait qu'une seule vraie France et c'était la France Libre, celle de de Gaulle* » écrira des années plus tard son arrière petit-fils, Eric Audet.

Sous son impulsion, sa maison devient ainsi le « *quartier général du mouvement gaulliste en Amérique du Nord* » et Marthe met ses talents d'organisatrice et de conférencière au service de la France Libre, en dépit des obstacles posés par le gouvernement de Vichy, avec qui le Canada avait maintenu ses relations diplomatiques et de l'adhésion de la majorité de la société française au Canada au gouvernement du maréchal Pétain. Sa maison est ainsi à plusieurs reprises souillée de graffitis « Vive Pétain » !

Mais elle s'obstine, et, comme elle le dira un peu plus tard à la radio « *C'est dans cette ville de Québec, dans cette vieille capitale devenue en juin 1940 la plus grande capitale française du monde, puisque Paris et Vichy sont contrôlées par les « boches », c'est donc ici que devait normalement s'établir le premier comité canadien destiné à aider le Comité général de la France Libre à Londres. Il est d'autres raisons, d'excellentes raisons, pour qu'il en soit ainsi. La similitude, par exemple, entre la province de Québec et le mouvement de la France Libre est vraiment frappante. Les Canadiens-Français forment un groupe ethnique distinct de tous les autres à l'intérieur de l'empire britannique. Ils sont loin de la France. Les Français Libres vous ressemblent en ceci qu'ils sont exilés et que, comme vous, ils perpétuent la France.* »



Marthe Simard dans le bureau de la France Libre installé à son domicile

Marthe Simard et son époux accueillent de nombreuses personnalités telles que l'amiral Thierry d'Argenlieu, la secrétaire du Général de Gaulle Élisabeth de Miribel, Jacques de Lacretelle, Georges Duhamel, André Philip, Antoine de Saint-Exupéry et Alain Savary lorsqu'ils passent par le Québec, et leur font rencontrer les autorités canadiennes, dans l'espoir de les gagner à la cause de la France libre.

Lors du premier anniversaire de l'Appel du 18 juin, le comité de Québec envoie un télégramme pour signifier à Londres son dévouement envers son nouveau représentant : « *Comité France Libre de Québec, fier de la libération de la Syrie par les Forces Françaises Libres, célèbre en pleine communion d'idées avec vous l'anniversaire de votre appel historique à tous les Français. Vous assure de son dévouement total sous les ordres du Colonel Pierrené. Vous prie de transmettre au Commandant d'Argenlieu souvenir reconnaissant.* » Le télégramme est signé par l'exécutif du comité ainsi que par « 1 000 porteurs de la Croix de Lorraine », symbole de la France Libre.

En plus de la contribution à l'effort de guerre canadien, il est décidé que la France Libre « *doit faire au Canada le travail de propagande qui n'a pas été fait depuis le traité de Paris de 1763. Les Canadiens-Français, avant la guerre, aimaient la France malgré elle, malgré l'inertie de ses représentants politiques ou commerciaux.* » Il faut à Québec sauvegarder cet « empire moral » français. Car le jour de la victoire, le Canada français pourra aider la France Libre en appuyant le général de Gaulle et les représentants français au traité de paix.

Le comité compte très vite 1 800 membres... Ses activités de levée de fonds sont nombreuses et variées, depuis l'impression de 100 000 timbres à croix de Lorraine sur lesquels figure également un V et l'inscription « France Libre », de jeux de cartes « V pour Victoire », de conférences, thés et expositions de mode, tous les profits étant ensuite reversés aux comités France Libre dans le monde.



Élisabeth de Miribel, Alain Savary, Thierry d'Argenlieu, André Simard, Yahne Bastenti (fille de Marthe) et Marthe Simard - Québec - 1er avril 1941

Marthe Simard, dont l'optimisme est communicatif, s'exprime très souvent à la radio canadienne CBV Radio-Canada, où elle croise nombre de personnalités dont le jeune René Lévesque, à l'aube de sa carrière journalistique et politique. Dans l'émission «Les Canadiens parlent à la France» elle défend par le thème des relations culturelles, le mouvement de la France Libre. *« Que deviendrait, en effet, la survivance française en Amérique, advenant la victoire d'Hitler ? Où s'alimenterait la vie intellectuelle et morale du Canada français, advenant l'extinction du flambeau français? À quoi auraient servi les trois siècles de votre magnifique résistance dans le culte du souvenir, si l'avenir devait démentir le passé? Les Français Libres ne sont-ils pas le seul espoir que vous ayez que l'avenir de la France soit fidèle à son passé ? »*

A la demande du Général de Gaulle qui reconnaît rapidement ses talents d'organisatrice et d'oratrice, elle sillonne le Canada, donnant des conférences, intervenant à la radio et créera et coordonnera une trentaine d'autres comités de la France-Libre sur tout le territoire canadien. Son action s'étend aussi à la Guadeloupe et à la Martinique où le Général de Gaulle lui demande d'aller promouvoir sa cause.

Le 18 juin 1943, le Comité France-Libre du Québec envoie un télégramme au Général de Gaulle *« Célébrons dans la foi et l'espérance troisième anniversaire résistance/ Français et sympathisants canadiens unis au comité France Combattante Québec vous assurent indéfectible fidélité et admirative reconnaissance pour attitude passée et présente/ Vous prions faire part nos fraternels sentiments administration journal Combat Alger/ Attendons avec confiance délivrance dans l'honneur de notre France glorieuse. »*

Lors de la Conférence de Québec du 17 au 24 août 1943, Marthe rencontre Winston Churchill et son épouse. Cette dernière la félicite personnellement et salue l'action des Comités France Libre du Québec : *« Grâce à une propagande d'une ampleur extraordinaire, Vichy et Pétain avaient pu, dans le Québec, faire illusion jusqu'au début de cette année. La légende est aujourd'hui complètement discréditée et c'est aux Combattants de la nouvelle France que vont les sympathies et la fierté des Canadiens dans cette région. C'est, en même temps, au Comité de libération que va leur confiance pour la restauration de l'indépendance et la grandeur de la France, facteurs essentiels du développement de la culture canadienne-française sur le continent nord-américain. »*

L'espoir est grand et la joie profonde pour Marthe Simard qui devient, en outre, grand-mère à ... 42 ans seulement, d'une petite Marie-France !

2 NOVEMBRE 1943 : LA NOMINATION INATTENDUE D'UNE FEMME À L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE PROVISOIRE À ALGER

Le destin de Marthe Simard, résistante de la première heure, prend une toute autre dimension lorsqu'elle est appelée à la surprise générale à siéger dans une assemblée parlementaire, une première pour une Française.

Par une ordonnance du 17 septembre 1943, le Général de Gaulle instaure une Assemblée consultative provisoire à Alger afin de « *fournir une expression aussi large que possible de l'opinion nationale* » en intégrant les mouvements de la Résistance de métropole et de l'extérieur. Chaque comité de la France Libre doit proposer le nom du candidat le plus digne d'être élu, les personnes ayant recueilli le plus de suffrages étant envoyées à Alger. Pour la toute première fois, une assemblée parlementaire va accueillir des Français de l'étranger. Ce « Parlement de la Résistance » dont les membres sont désignés, et non élus, compte 84 membres. Parmi ceux-ci, 12 doivent représenter les organisations de résistance extra-métropolitaines et 5 celles de l'étranger. Le Commandant Félix Boillot du Royaume-Uni, écrivain plus connu sous le nom de Félix de Grand'Combe, le Révérend Père Carrière membre de l'ordre des Dominicains qui après avoir appartenu à l'école archéologique française de Jérusalem, avait créé le Centre d'études post-scolaires au Caire, Albert Guérin, ancien président de la Chambre de commerce française de Buenos-Aires, Francis Perrin, physicien atomiste résidant à New York et Marthe Simard sont ainsi désignés.

La veille de l'inauguration de l'Assemblée, le 2 novembre 1943, on apprend à la stupéfaction générale que c'est une femme Marthe Simard qui a été choisie par le Général de Gaulle et le Comité français de la Libération nationale, à l'unanimité, pour représenter la France Libre d'Amérique du Nord. Marthe Simard, cette femme toute simple, une anonyme, qui a incarné depuis 1940, l'âme de la résistance française au Canada.

Ce jour-là, Auguste Viatte, écrivain franco-canadien et ami de Marthe Simard, note dans son journal personnel : « *Madame Simard est la première femme française à être investie de pouvoirs politiques! C'est avec une joie immense que nous, de France Combattante, avons appris sa nomination, et c'est un grand honneur pour les nombreux membres et amis de notre comité, pour Québec ainsi que pour tous le Canada. Madame Simard défendra à Alger les intérêts démocratiques de la France comme elle les a défendus, ici même à Québec, avec un dévouement et une clairvoyance au-dessus de tout éloge.* »

Les 4 et 5 novembre 1943, c'est l'effervescence dans tout le Canada, au Parlement comme dans l'ensemble de la presse. Tous les journaux, toutes les radios veulent rencontrer cette jeune grand-mère de 42 ans, sorte d'héroïne des temps modernes dont le désintéressement et le dévouement laissent pantois.

Même le Parlement canadien débattit de cette nomination comme le rapporte « Le Devoir » du 5 novembre 1943 « *les commentaires animés parmi les membres de l'Assemblée à Ottawa* ». La nomination de cette citoyenne canadienne d'origine française « *paraît significative de l'importance attachée à l'amitié franco-canadienne et au travail admirable des femmes françaises que Marthe Simard représente* ».

Le journal « *La Presse* » donne, le même jour, sous la plume sincère de la journaliste Laure Hurteau, un portrait élogieux de Marthe Simard sous le titre « Les femmes à l'horizon de la politique », insistant sur le fait qu' « *en siégeant à Alger, Mme André Simard crée un précédent pour la France* » :

Pureté, clarté, espoir, ravissement. Tout cela et bien d'autres choses encore incarnant vraiment l'image de la France, émanent de l'attachante personnalité de Mme André Simard, appelée à siéger à la nouvelle Assemblée consultative française à Alger.

Certes, Mme Simard est charmante, mais le terme est insuffisant en ce qui la concerne. Dans ses grands yeux se lit toute la détermination de quelqu'un qui a voué sa vie à un but ultime, grandiose, et qui la dépasse en quelque sorte.

Mère, belle-mère et grand mère, comme elle se plaît à le répéter, on n'oserait imaginer devant l'éclat de sa beauté rayonnante, de sa fraîcheur, que cette femme toute menue, animée d'un dynamisme sans pareil, soit déjà à cette étape de l'existence. On s'étonne qu'elle puisse revendiquer le titre d'aïeule même à l'endroit d'une mignonne de quatre mois, Marie-France, qui fait sa joie et son orgueil. (...)

N'est-il pas étonnant, et magnifique que ce soit du Canada que parte la première femme française appelée à participer aux destinées de son pays dans l'après guerre ? (...)

Bien qu'elle incarne le vrai visage de la France, et qu'on la sente vibrer en elle, élevée dans un patriotisme farouche, elle ne se défend pas d'une certaine inquiétude en face des responsabilités qui l'attendent et elle se rend compte de l'importance de sa mission.

Marthe Simard n'a jamais fait de politique, ayant jusqu'à la guerre, borné ses activités à son foyer. Elle se rendra à Alger aussitôt que possible, et d'autant plus volontiers qu'elle sent le double mandat qui lui incombe : représenter la France et le Canada. Ici, elle insiste sur les marques d'attachement à la France qu'elle a pu constater au pays de Québec. Convaincue que servir le Canada, c'était en quelque sorte servir la France, elle s'est toujours intéressée aux œuvres sociales de notre pays. Elle connaît très bien tous les milieux canadiens et elle a parcouru le pays de l'est à l'ouest. Elle ne manquera pas de dire, à Alger, quelle fut la collaboration des Canadiens aux œuvres françaises, car elle veut que la France entière le sache.

Comme tous les êtres d'élite, Mme Simard parle très peu d'elle-même. Elle relate qu'enfant, lors de l'autre guerre, elle participa à des mouvements de jeunesse et notamment à la Croix-Rose, organisation qui avait pour but d'aider les jeunes filles à retrouver leur parents.

A cette époque aussi son père, avocat, maintenant juge et résidant dans la zone interdite, fut mobilisé. Sa mère, infirmière de guerre, servit sur la ligne de feu. Elle ne prétend à aucun talent particulier, étant de ces femmes à qui une solide formation permet de se débrouiller en toute circonstance. Elle est une adepte de la natation et avoue être bonne cuisinière. Est-ce là le secret de son beau teint ?

La nomination de Mme Simard marque un grand pas vers la participation féminine aux affaires politiques de la IV^e République. La question du vote des femmes ne s'y posera même plus puisque dans les préliminaires de la réorganisation nationale on invite une femme à prendre part aux délibérations, au même titre qu'un député aux Communes.

Mme Simard entrevoit dans le domaine social un travail gigantesque. Elle entend vouer ses efforts à la restauration de la famille française, et la grande pitié des enfants de France, l'émeut, il va sans dire. Elle parle ensuite de la destruction systématique « goutte à goutte » de la race française, plus machiavélique encore que les pires cruautés. *« Les Allemands, dit-elle, savent trop bien qu'on ne raye pas de la carte du monde un pays comme la France, c'est pourquoi ils l'attaquent dans sa vitalité. » (...)*

Parlant de la participation des femmes aux affaires de la France, elle dit qu'il est des problèmes dans le domaine social qui échappent à la conception masculine (...).

Ce 5 novembre encore, le journal *« l'Action catholique »* rapporte en ces termes la nomination de Marthe Simard et ses propos saluant le soutien important du Canada et de Québec, plaidant pour une participation des femmes « dans la vie civique » et insistant sur la nécessité de renouvellement avec des gens intègres.

« Nous avons, nous Français, une immense dette envers les Canadiens. L'appui que vous avez donné à la France pendant cette période tragique est vraiment extraordinaire. C'est à Québec qu'a été fondé le premier comité canadien de la France Combattante. Ce comité a été logé gratuitement par la ville et grâce à la sympathie vivante de tous les Québécois, il est devenu en quelque sorte le consulat français de la résistance. Ce sont des choses que l'on saura à l'Assemblée consultative d'Alger. »

« La France », a poursuivi Mme Simard, « reconnaîtra ses devoirs envers le Canada. Si Dieu me prête vie, la France de demain sera représentée au Canada par des Français dignes de ce nom. Ces représentants devront faire en sorte que les contacts intellectuels entre les deux pays soient beaucoup plus intimes. » Pour cimenter ces liens spirituels, Mme Simard préconise, entre autres moyens, des échanges d'étudiants et de maîtres entre les deux pays. »

« C'est dire que la quatrième république acceptera la collaboration de la femme dans la vie civique de son pays, et c'est un énorme pas », dit-elle. « La femme française, qui au point de vue intellectuel est certainement l'équivalente de l'homme, aura un grand rôle à jouer dans la reconstruction de la France, surtout en ce qui concerne la solution des problèmes sociaux et familiaux. »

Interrogée sur le mécontentement manifesté par certains députés français relativement à la constitution du comité consultatif d'Alger, elle a déclaré : *« Nous Français combattants, nous avons reçu un mandat explicite du peuple de France actuellement prisonnier. Nous ne pouvons déroger à ce mandat. Les 40 millions de Français qui suivent le général de Gaulle veulent être représentés par des gens neufs, des gens propres, des gens qui ont fait la guerre pour la France et non pour leurs intérêts ou leurs ambitions politiques. La France nouvelle ne veut plus des hommes qui l'ont conduite dans la situation où elle se trouve présentement. »*

Au tout début janvier 1944, Marthe Simard rejoint la Louisiane, afin d'embarquer sur un navire de guerre en partance pour Alger pour un voyage aussi long que périlleux. Celui-ci étant bloqué cinq semaines aux Antilles, elle en profite pour faire des conférences sur la Résistance à la Guadeloupe, la Martinique et Haïti.

C'est sur un Océan Atlantique transformé en champ de bataille que Marthe Simard gagnera enfin Alger. Plusieurs bateaux de son convoi seront d'ailleurs coulés par les Allemands.

LES PREMIERS PAS D'UNE FEMME DANS UNE ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

On ne peut imaginer l'émotion de Marthe Simard, en ces premiers jours d'avril 1944 en arrivant à Alger sur la terre qui l'avait vue naître, pour y devenir la toute première Française à siéger dans une assemblée parlementaire (un an avant la loi accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité).

Le mercredi 3 novembre, l'Assemblée consultative provisoire « Parlement de la Résistance », est inaugurée. Des 84 membres désignés, 47 seulement présents, les autres ayant été retenus en France, à Londres. Le président Buisson inaugure la séance par la lecture d'un message de Léon Blum adressé au Général de Gaulle, avant que celui-ci ne monte à la tribune pour évoquer le chemin parcouru depuis juin 40 et déclare en conclusion :

« Sur la route cruelle que gravit la nation et qui la mène, pas à pas, vers le salut et la grandeur, la réunion de l'Assemblée consultative provisoire marque une étape capitale, dont la signification n'échappe pas au monde. Cette réunion est, en effet, ni plus ni moins qu'un début de résurrection des institutions représentatives françaises. Il suffit de constater cela pour mesurer l'étendue des responsabilités de l'Assemblée. De son action, de sa valeur, de son dévouement au service du pays, dépendront en partie l'avenir de notre démocratie, en même temps que le maintien de l'unité nationale dans une période sans précédent. Le Comité de la Libération est, d'avance, certain du résultat, car vingt siècles d'Histoire sont là pour attester qu'on a toujours raison d'avoir foi en la France. »

Accueillie à Alger par les membres de la légation canadienne et le Président de l'Assemblée consultative provisoire, Marthe Simard rencontre pour la première fois le Général de Gaulle le 11 avril 1944. Comment ne pas imaginer son émotion en arrivant dans cette assemblée, sur sa terre natale, où elle siègera aux côtés de héros de la Résistance, personnalités aussi éminentes que Vincent Auriol, René Capitant, René Cassin, André Hauriou, Henri Queuille ?

Lors de la séance qu'il préside, le 2 mai 1944, Paul Cuttoli, sénateur de Constantine, membre du groupe des conseillers généraux et doyen d'âge, conclut son discours inaugural en soulignant la dimension historique de la nomination de Marthe Simard :

« Mme Simard est la première femme siégeant dans une assemblée française, qui nous vient de ce Canada (les délégués se lèvent et applaudissent) auquel tant de liens d'esprit et de cœur nous attachent, trait d'union permanent entre la pensée française et la pensée anglo-saxonne, qui a rejoint le combat dans les premières heures du conflit mondial où la pensée de la résistance française a trouvé, dès les premiers jours, la plus large audience. »

Le 15 mai 1944, Marthe Simard fera, avec modestie et conviction touchantes la toute première intervention d'une femme à la tribune d'une Assemblée parlementaire.

LA FRANCE N'AVAIT QU'UN HONNEUR

Messieurs, pardonnez-moi d'exposer devant vous dans une pauvreté de termes qui n'auront rien de parlementaire, les aspirations des Français résistants du Canada qui, depuis juin 1940, ont formé en tronçons épars et pourtant coordonnés, 84 comités de la France Combattante. Comme mandataire de ces Français à cette Assemblée Consultative, j'ai le devoir de vous demander de tenir compte de leurs légitimes aspirations, comme ils ont tenu, eux, compte de la volonté de notre peuple, exprimée dans l'appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940, pour la continuation de la lutte.

Nous Français, qui vivons au Canada dans des milieux aussi différents qu'éloignés les uns des autres par les bornes kilométriques, nous nous sommes instinctivement rapprochés, non seulement pour continuer la guerre des armes avec nos alliés contre l'Allemand, mais aussi pour sauvegarder l'âme de la France.

Car, évidemment il n'était pas question pour nous, au Canada, de fournir l'effort physique égal à celui apporté par les Français de nos territoires extramétropolitains, mais nous avons conjugué nos forces dans l'esprit du combat contre Vichy, nous avons été l'expression de la fidélité française à nos alliés dans un pays qui nous était doublement cher par les liens des alliances du cœur.

Je suis certaine que nous avons, ainsi de suite, répondu à la volonté initiale des premiers groupes de résistance en France. Il n'est pas nécessaire d'expliquer devant vous notre apport matériel dans le domaine pratique, vous vous en doutez, je ne veux m'étendre que sur la valeur morale exercée par nos formations françaises résistantes.

Depuis trois ans, les Comités de la France Combattante au Canada ont été le porte-drapeau, non seulement de la France, toujours présente sur les champs de bataille, mais aussi et surtout d'une France toujours présente, vivante et puissante dans la lutte du bien contre le mal, opposition constante de l'honneur français contre l'abdication de Vichy. Ce fut évidemment, pendant des mois, la lutte du pot de terre contre le pot de fer; nous étions faibles et Vichy se croyait fort. Les hommes qui représentaient le Gouvernement de l'Armistice ne nous ménageaient pas leurs sarcasmes; puis devant notre croissante et grandissante opposition, ils essayèrent l'intimidation, nous n'en étions que plus résistants, sentant que nous restions seuls dépositaires des valeurs françaises. Ne croyez pas, Messieurs, que notre tâche fût facile de 1940 à 1942 et j'insiste sur 1942, il fallait avoir du courage et se sentir irréductiblement français pour s'acharner sans défaillance à dépister l'idéologie de Vichy.

Et c'est alors que nous Français résistants, avons été compris, soutenus, aimés, par la force massive des Canadiens-Français. Aujourd'hui, Messieurs, les discussions ne sont plus possibles, les événements et les hommes ont fait leurs preuves, la France n'avait qu'un honneur, c'est lui qui nous réunit aujourd'hui dans cette Assemblée sous les directives de son chef unique, le Général de Gaulle. Mais les Français qui ont été les mandataires de cet honneur ont le droit d'exiger que ceux qui viennent et viendront demain représenter la France dans les postes officiels soient des Français qui surent aussi dire non à Vichy à l'époque où avoir des convictions était de l'héroïsme.

Et c'est à vous spécialement, Monsieur le Commissaire aux Affaires Etrangères, que je m'adresse en vous demandant de ne pas envoyer au Canada dans les postes de marque des représentants qui, quelles que soient leurs qualités recherchées dans la carrière, auront pourtant tardé trop longtemps à découvrir où était la vérité. Je sais que cette honorable ambition de tous les comités résistants dans le monde n'est pas une chose simple. A-t-il été simple au Général de Gaulle de regrouper toutes les forces éparses dans le monde pour en faire un tout homogène qui aujourd'hui fait l'admiration de nos alliés ? Je ne pense pas. C'est probablement notre idéal qui est trop simple. Pourtant je persiste à croire que c'est par la simplicité que l'on refera une France saine et c'est pour cet avenir que nous exigeons de reconstruire avec des matériaux de première qualité.

Et c'est toujours dans cette même mystique d'une France libérée que nous voudrions former dans le monde la fédération des comités de la France Combattante. Cette fédération n'aurait ni le désir, ni la prétention d'être le contrôle des diverses missions françaises, mais elle serait le foyer d'où sortirait, pour se répandre sur le monde, la pure expression de la pensée française, telle que nous voulons qu'elle soit, telle que nous l'aurons sauvegardée en luttant depuis quatre ans pour que la splendeur écrase la laideur; pour que demain la France, cette grande dame, reçoive en son salon les hôtes de son choix.

Monsieur le Commissaire aux Affaires Etrangères, je vous demande au nom des Français du Canada, d'accueillir favorablement notre désir de nous unifier dans cette reconnaissance spirituelle et fraternelle de notre résistance en exemple aux générations futures.

J'attire aussi votre attention sur le choix de vos attachés culturels. Il faudra, ces attachés, les sélectionner avec le plus grand soin, il ne paraît pas nécessaire qu'ils soient toujours universitaires, bien que nos agrégés paraissent souvent bien préparés à cet emploi. Mais faut-il encore qu'ils sachent recevoir et qu'on leur en donne les moyens, qu'ils aient ordre de prendre contact avec tous les milieux, toutes les opinions religieuses, avec l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, avec les artistes aussi bien qu'avec les lettrés et les savants et je vous assure qu'au Canada le choix de nos attachés culturels est d'aussi grande importance que le choix d'un ambassadeur ou d'un consul.

Quand nos troupes veulent se battre, elles ont besoin de demander des armes à ses puissances alliées, mais pour l'action sur le champ de bataille de l'intelligence, nous n'avons besoin que de nos hommes, encore faut-il les choisir.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur la question du livre français, instrument essentiel de la diffusion de notre culture. Or, nous avons pu constater qu'en ce domaine, la disette en Afrique du Nord est encore plus grave que dans les domaines de nourritures terrestres. Pourtant le produit existe et le producteur aussi, tant auteur qu'éditeur, non seulement à New-York mais surtout au Canada français; pourquoi ne trouve-t-on ici aucun de ces livres que publient par centaines les éditeurs canadiens et qui émanent de nos meilleurs auteurs ?

Bernanos, Claudel, Maritain, Mauriac, Duhamel, et tant d'autres, soit reproduits d'œuvres déjà publiées en France, soit d'œuvres écrites depuis juin 1840 ? Je crois que des négociations seraient menées avec facilité en nous adressant au Gouvernement canadien brillamment représenté ici par l'Ambassadeur, le Général Vanier.

Qu'on n'oppose pas la crise des transports, le livre tient si peu de place à fond de cale, pour tant de place dans les esprits, ni la question des changes qu'on arrive à résoudre dans d'autres domaines.

N'oubliez pas qu'au cours de cette guerre le Canada français, privé de son importation habituelle et nécessaire de livres de chez nous s'est senti de hauts devoirs envers notre culture, et comme au XVIIIe siècle il reproduisait par les moyens de l'écriture la seule grammaire française retrouvée après l'annexion, on se mit après 1940 à rééditer nos classiques, nos romans, nos pièces de théâtre, nos manuels scolaires et à imprimer les œuvres nouvelles nées de la plume des savants et des écrivains réfugiés aux Etats-Unis.

Et ce n'est pas sans émotion non plus, que nous soulignons, en passant, que le Canada aura aussi bien servi notre pays dans l'ordre spirituel que dans l'ordre militaire. A nous de nous en souvenir. Il ne faut pas seulement l'en remercier, il faut que dans la filiale de l'Ecole Libre des Hautes Etudes, dont la création est envisagée dans Paris libéré, les universités, professeurs et étudiants canadiens aient leur place légitime et naturelle.

Puisque notre tâche à nous, Assemblée Consultative, est de préparer l'avenir, il faut, dès à présent, organiser à côté d'abondants échanges économiques, un large courant d'échanges intellectuels qui ne peut être que profitable à la fois à la métropole et à cette fille lointaine de son esprit et de son cœur, la province de Québec.

Messieurs, il y a un rite de la vie canadienne que sans doute vous ignorez; au printemps quand la neige commence à fondre à la chaleur croissante du soleil, dans les grandes forêts encore dépouillées de tout feuillage, on saigne l'érable pour en recueillir la sève qui est si sucrée que l'on en fait du sucre d'érable. N'oubliez pas que cette cérémonie du culte de la nature, accomplie par le geste de l'homme, se pratique avec l'accompagnement de vieux mots de chez nous et de nos chansons d'autrefois. Le sucre d'érable canadien, c'est, pensez-y toujours, un peu de la douceur de France : France notre patrie de liberté, d'égalité et de fraternité.

Puisque j'ai fait allusion à l'Ecole Libre des Hautes Etudes à New-York, je veux lui rendre hommage et demande à notre collègue Francis Perrin, qui la représente si brillamment ici, de m'excuser d'empiéter sur son domaine en vous demandant, Messieurs, de me permettre de déposer sur le bureau de l'Assemblée la résolution suivante en priant notre Président, Monsieur Félix Gouin, de la soumettre à son vote.

« L'Assemblée, réunie en sa séance du 12 mai à l'occasion de la discussion sur les affaires étrangères, se plaît à rendre un éclatant hommage aux pionniers de la pensée française qui ont fondé à New-York, le 14 février 1942, la première université de la France Libre sous le nom modeste de l'Ecole Libre des Hautes Etudes et sous le haut patronage du Général de Gaulle et du Comité National de Londres.

Elle adresse l'expression de sa gratitude au Gouvernement belge qui a collaboré à cette fondation et soutient aussi, de ses subsides, cette belle manifestation de l'amitié franco-belge. Elle salue la mémoire des illustres savants qui ont participé à cette création : Henri Focillon et Jean Perrin, elle adresse ses sentiments de gratitude à leur successeur d'aujourd'hui, au grand philosophe Jacques Maritain et à ses 120 collaborateurs dont le désintéressement et le dévouement à la France Libre ne se sont jamais démentis. Elle souhaite le maintien dans la grande république amie et alliée de ce centre de culture française indépendant. »

MARTHE SIMARD, PIONNIÈRE DU SUFFRAGE FÉMININ

« Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée Nationale qui décidera souverainement des destinées du pays. »

Charles de Gaulle, Déclaration publiée dans les journaux clandestins en France, 23 juin 1942.

En vivant dans un pays où le droit de vote et d'éligibilité des femmes était reconnu depuis 1919 dans les provinces anglophones et depuis le 25 avril 1940 au Québec, Marthe Simard avait pu constater le retard dont souffrait la France. Elle entreprend alors de soutenir le suffrage féminin auprès du Comité français de la Libération nationale et de son chef, Charles de Gaulle, en vue de l'après-guerre.

Interrogée par le journal *« les Dernières Nouvelles d'Alger »* le 23 avril 1944, qui la présente comme une héritière de la Révolution française, Marthe Simard s'exprime, comme elle l'avait déjà fait à de nombreuses reprises au Canada, sur l'importance d'ouvrir la voie politique aux femmes :

« Il est anormal que la femme française, qui est depuis longtemps intellectuellement (voyez les concours des universités !) et moralement l'égale de l'homme, soit restée la seule à ne pas prendre part aux délibérations politiques. La femme, pilier de la famille et à qui revient tout particulièrement le soin de développer la spiritualité de l'enfant qui sera l'homme de demain, ne doit être privée plus longtemps du droit sacré de donner son avis sur l'élaboration d'un avenir auquel elle donnera ses fils.

La Française a joué un rôle prépondérant dans la Résistance. Quand les hommes reviendront après des années de captivité ou de déportation (ces hommes qui auront été privés de l'ambiance familiale et du contact même avec les nouvelles réalités de leur pays), c'est à la mère, à la femme, à la sœur, qu'il appartiendra de prévenir, de relever les défaillances, si naturelles après tant de souffrances. Elle aura, dans une certaine mesure, un rôle de guide, rôle fait de tendresse, de soins et de compréhension, afin d'aider les hommes à refaire la Nation.

Aussi bien, en sauvant les enfants, la femme française aura-t-elle sauvé la France et la France lui doit de lui donner la place qu'elle a d'elle-même conquise dans la lutte et dans le sacrifice aux côtés de l'homme. »

Le droit de vote et d'éligibilité des femmes sera accordé par une ordonnance du Comité français de la Libération nationale du 21 avril 1944, signée du général de Gaulle, publiée le lendemain au Journal Officiel. Cette ordonnance sera confirmée par l'ordonnance du 5 octobre sous le Gouvernement provisoire de la République française. Le droit de vote des femmes ne sera utilisé que le 29 avril 1945 pour les élections municipales, puis en octobre pour les élections à l'Assemblée constituante.

RETOUR AU CANADA



*24 août 1944, soir de la Libération de Paris,
discours de Marthe Simard devant une foule en liesse*

Le 22 août 1944, Marthe Simard rentre au pays. A sa descente d'avion, elle déclare que la libération de Paris est proche, paroles prémonitoires. Deux jours plus tard, une immense foule en liesse l'attend au soir de la Libération sur la terrasse Dufférin à Québec.

Le 7 novembre 1944, lorsque l'Assemblée provisoire s'installe à Paris et s'établit au Palais du Luxembourg, portant le nombre de ses membres à 248, 10 femmes y sont nommées, dont Marthe Simard.

Le Général de Gaulle lui propose de s'installer en France pour y mener une carrière politique, mais elle décline l'invitation, estimant son devoir accompli et souhaitant passer le relais à d'autres. Elle choisit donc de reprendre une existence discrète auprès de son mari André, de sa fille Yahne et de sa petite-fille Marie-France.

La médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur lui est remise le 18 juin 1946 par Emmanuel d'Harcourt, à l'ambassade de France à Ottawa. Elle est également décorée de la Médaille de la Résistance, ainsi que de la Médaille des Services Volontaires.

Devenue à nouveau veuve, elle épouse en 1957 un autre médecin le docteur Joseph Reid. Marthe Simard mènera désormais à Québec une vie paisible, enseignant le français à l'Université Laval. Toutes les personnes l'ayant rencontrée témoignent de son élégance, de sa vivacité et de son humour.

A chaque passage à Paris, elle reverra Charles de Gaulle et parlera avec émotion de ses liens avec sa fille handicapée Anne, avec laquelle elle eut une relation de confiance, tendresse et empathie. Pourtant, comme beaucoup de familles de pieds-noirs, en 1962, c'est l'amère déception, l'incompréhension, une impression de trahison et d'abandon...

Gardant son esprit vif et lumineux dans son grand-âge, elle s'éteindra paisiblement, au milieu des siens, en 1993, à l'âge de 92 ans.

POSTFACE

EN QUÊTE DE MARTHE SIMARD...

Pourquoi autant de femmes exceptionnelles ont-elles sombré dans l'oubli ?

C'est une question qui me taraude depuis qu'en 2003, en effectuant des recherches pour un article sur l'histoire de la représentation politique des Français de l'étranger, je découvrais avec stupéfaction, dans le numéro 3 d'avril 1945 de « La Voix de France », le magazine de l'Union des Français de l'étranger, qu'avaient été nommés à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger cinq représentants des organisations de résistance à l'étranger, dont une femme, « Madame Simard, du Canada ».

S'ensuivit alors pour moi une longue enquête. Qui pouvait bien être cette française du Canada, première femme à siéger dans une Assemblée parlementaire française alors même que les femmes n'allaient y obtenir le droit de vote qu'un an plus tard ? Pourquoi, alors que la seule autre femme nommée à cette Assemblée d'Alger (mais n'y ayant jamais siégé), Lucie Aubrac, était connue de tous, n'y avait-il aucune trace de Madame Simard ?

Aucun des universitaires, des historiens et des diplomates québécois que j'avais interrogés ne connaissait son existence.

Pas une seule ligne sur elle sur Internet.

Aucune des personnes contactées au Canada parce qu'elles portaient le nom de Simard ne la connaissait.

Les archives parlementaires et les archives nationales françaises n'étaient guère plus parlantes.

Oui, une certaine Marthe Simard avait bien siégé en 1943 à Alger, et elle y avait même prononcé un discours, mais... rien d'autre.

La Direction de l'Etat-Civil à Nantes me fit parvenir le seul acte en sa possession, celui du mariage en 1957 de Marthe Caillaud, veuve d'André Simard, fille du Président honoraire du tribunal civil de Douai, et originaire de Chambéry en Savoie, avec Joseph Reid... Pincement au cœur pour la pied-noir d'origine savoyarde que je suis par mon père dont, enfant, la première résidence en France en 1962 était justement... à Douai !

J'avais un nom, des dates, mais le mystère restait quasi-entier...

Et puis, le miracle se produisit. A la suite de mon article sur « La représentation parlementaire des Français de l'étranger » dans la Revue Politique et Parlementaire, de l'automne 2004, où je mentionnais Marthe Simard et mon désarroi devant l'absence totale d'information à son sujet, je reçus en retour un courriel de Françoise Têtu de Labsade, toute nouvelle élue du Québec à l'Assemblée des Français de l'étranger, qui me disait... avoir connu Marthe Simard à l'Université Laval du Québec où elle avait enseigné le français. Comment décrire ma joie à cet instant ? Françoise fut la clef qui allait permettre de lever le voile sur la vie de Marthe en me mettant en contact avec son cousin Alain Rougeot, lui-même ancien résistant et auteur de « fonctionnaire de la Résistance » et, enfin, avec sa fille Yahne. Les mots me manquent pour dire mon émotion lorsque Yahne m'ouvrit, un jour de neige à Québec, ses boîtes d'archives personnelles, et me fit entendre l'enregistrement d'une interview de sa mère sur Radio Canada...

Peu à peu, le puzzle se reconstituait.

Un mystère reste cependant : pourquoi le souvenir de Marthe Simard s'était-il effacé après la courte notice obituaire parue dans le Figaro le jour de son décès ? Parce qu'elle était une femme ou parce qu'elle était une Française de l'étranger ?

Oubliée de la République, Marthe a aujourd'hui retrouvé toute sa place dans notre Histoire. Une plaque a été apposée sur la maison qu'elle occupait avec son mari à Québec, au 59 rue d'Auteuil et différents ouvrages la mentionnent maintenant. Jean Louis Debré lui a consacré un chapitre de son livre, fort justement intitulé « Les oubliés de la République », une photo d'elle est présentée au Sénat, et depuis le 11 mars 2011, une place du XIV^e arrondissement de Paris porte son nom. Bientôt un ouvrage de Frédéric Smith publié aux éditions canadiennes VLB sur « La France Libre au Québec » lui rendra hommage et apportera encore beaucoup d'autres informations sur elle et sur le contexte de son combat.



